

ELECTION AU CONSEIL DE L'IUT DE VELIZY
SCRUTIN DU 2 ET 3 DECEMBRE 2025
PROCÈS-VERBAL DE L'EXAMEN DE LA RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES

La clôture du dépôt des candidatures pour l'élection susvisée était fixée au **lundi 24 novembre 2025 à 12h**. Il a été procédé à l'examen de la recevabilité des candidatures déposées.

RAPPEL DES REGLES RELATIVES A LA RECEVABILITE DES CANDIDATURES :

Ces règles sont précisées dans le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 719-1 et D.719-1 à D.719-40 et dans l'arrêté N°2025-242 portant décision électorale relative au renouvellement des représentants des étudiants au conseil de l'IUT de Vélizy.

Rappel du nombre de sièges à pourvoir au sein du conseil de l'IUT de Vélizy

Collèges concernés	Nombre de sièges
Collège des usagers	4 (4 sièges titulaires et 4 sièges suppléants)

COLLEGE DES ETUDIANTS

AUCUNE CANDIDATURE N'A ETE PRESENTEE

Fait à Versailles, le 26/11/25

Le Président de l'université,

Pr. Loïc JOSSERAN

